

RAPPORT MORAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{ER} JUIN 2007 DE LA MISSION LOCALE ESPACE JEUNES DE BESANCON

Mesdames, Messieurs les membres de l'Association

Mesdames, Messieurs les administrateurs

à vous tous qui êtes présents aujourd'hui

Je tiens à vous remercier d'être venus participer à cette nouvelle assemblée générale annuelle de la Mission Locale Espace Jeunes qui se tiendra malheureusement sans moi.

Je ne pourrai être parmi vous. J'ai été retenu à Paris au dernier moment et croyez que c'est avec beaucoup de déception que j'ai renoncé à présider cette assemblée générale.

J'ai tenu à vous adresser ce rapport moral qui est le 7^{ème} du genre depuis que je suis Président de la Mission Locale Espace Jeunes de Besançon.

Même si, il y a élection à la Mission Locale, je reste Président, car les statuts le prévoit ainsi. **C'est bien le Maire ou son représentant qui continue et continuera à présider la Mission Locale et croyez que j'attache beaucoup d'importance et de fierté à cette fonction** tant cette mission pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes reste au cœur de mes préoccupations en tant qu'élu mais aussi en tant que citoyen tout comme celle de M. le Maire de Besançon et son équipe.

Je me dois, avec vous, de porter cette préoccupation au sein même des collectivités ou des instances dont je fais partie et c'est avec conviction que j'ai toujours défendu la Mission Locale même si parfois les événements et les difficultés ont été délicats à surmonter.

Une des difficultés qui a marqué 2006 concerne notre budget et nos financements. Peut être vous rappelez-vous qu'au moment de notre assemblée générale de l'année dernière, nous nous débattions dans de **gros problèmes de trésorerie**, faute d'avances budgétaires. Et une autre question s'est posée : comment équilibrer nos comptes 2007 avec la **baisse annoncée des Fonds Sociaux Européens** dont nous sommes largement tributaires à la Mission Locale Espace Jeunes de Besançon.

Aujourd'hui, nous sommes en grande partie rassurés pour deux raisons :

1) l'une concerne **la nouvelle gestion des finances publiques**. Vous avez sûrement entendu parler de la LOLF (**Loi Organique relative à la Loi de Finances**) qui depuis son application récente permet à l'Etat de verser les subventions plus rapidement. Malheureusement nous avons dû verser environ 4000 € d'agios.

2) l'autre raison pour laquelle nous sommes en partie rassurés concerne les Fonds Sociaux Européens. Nous avons alerté l'Etat dès l'année 2004 sur les risques que nous encourrions à émarger de façon de plus en plus conséquente sur les Fonds Sociaux Européens. Le Ministre délégué à l'emploi, M. Gérard LARCHER, avait été saisi de ces difficultés courant de l'été 2006. Il s'était voulu rassurant.

Puis, nous avons tenu une réunion extraordinaire avec tous nos financeurs en novembre 2006 afin de remédier à cette baisse de moyens de l'ordre de 20 % du FSE.

Nous avons difficilement bâti notre prévisionnel 2007. Mais, au final, une instruction ministérielle a modifié le calendrier de fin de gestion des programmes FSE, objectif 3, et nous pouvons, aujourd'hui, compter de nouveau sur ces financements.

La Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle nous a récemment rassuré sur ce point.

Ces deux événements sont très révélateurs des aléas auxquels nous sommes soumis. Ils indiquent l'importance du poids et de la place qu'occupe désormais la « gestion » de la structure. Ils illustrent aussi les incertitudes qui planent souvent sur nos têtes.

Permettez-moi, à ce sujet, d'évoquer les nouveaux critères de gestion de la Mission Locale Espace Jeunes. Je souhaite insister sur ce point car **l'évolution est rapide et elle modifie très substantiellement le fonctionnement et l'activité de la Mission Locale Espace Jeunes.**

Depuis 2 ans, nous avons procédé à la mise en place de la comptabilité analytique. Initialement, il s'agissait de chiffrer très précisément chaque action financée. L'outil de gestion que nous avons mis en place s'avère opérationnel et nous avons satisfait aux contrôles de gestion opérés par le FSE, l'Etat ou les Collectivités. Mais, **ces contrôles deviennent de plus en plus nombreux et fréquents. Notre activité de structure est désormais impactée directement par ces opérations de gestion qui deviennent de plus en plus complexes.**

D'autre part, la nouvelle gestion des finances publiques (**la LOLF**) prévoit à la fois l'introduction d'une logique objectifs-résultats mais elle prévoit aussi de mesurer ce qu'on appelle **une performance de réalisation tout en garantissant la pluri-annualité des financements.** Tout cela peut vous paraître abstrait mais je tiens à évoquer dès aujourd'hui ce nouveau cadre de gestion à travers le dispositif CIVIS. Le **dispositif CIVIS** est un dispositif d'accompagnement vers l'emploi durable aux jeunes de 16/25 ans éloignés de l'emploi.

Ce dispositif touche désormais un jeune sur trois reçu annuellement à la Mission Locale Espace Jeunes de Besançon.

- **environ 1100 jeunes sont suivis au 31/12/2006.**
- 440 jeunes sont rentrés en 2005.
- 760 jeunes sont rentrés en 2006.

Cela vous donne une idée de l'importance de ce dispositif que l'Etat nous finance à hauteur de 7,6 temps plein conseillers.

Le premier objectif, et non des moindres, a été de contractualiser ce contrat d'insertion dans la vie sociale avec 1200 jeunes, parfois très éloignés de l'emploi. Nous y sommes arrivés et nous en sommes fiers car cela rend compte de notre proximité avec les jeunes en difficulté et de notre capacité à les inscrire dans cette démarche de parcours vers l'emploi. Ils sont suivis au moins une fois tous les mois, mais souvent bien plus. Et pourtant, **les résultats attendus ne sont pas là.** Pourquoi ? et bien parce que **nous n'avons pas fait déboucher suffisamment de jeunes sur l'emploi durable** (contrats de 6 mois ou plus).

Il faut le dire, nous sommes montrés du doigt et ce manque de résultats nous est reproché.

Même si, en tant que Président, je me porte garant du professionnalisme de l'équipe de la Mission Locale, il faut bien reconnaître que nous n'avons pas répondu aux attentes de nos financeurs.

Nous serions les derniers de la classe en terme de sorties en emploi durable au vu des statistiques mensuelles qui ne manquent pas de nous accabler. Je dis « nous serions » car **je suis de ceux qui sont prudents dans le maniement et l'exploitation des statistiques.**

D'un site à l'autre, il y a de grosses disparités, ne serait-ce qu'en terme de publics. Si vous accompagnez plus de jeunes de très bas niveau de qualification et si vous avez pris des jeunes qui sont au tout début de leur parcours d'insertion, vous serez obligatoirement à la traîne. La difficulté, c'est que ces objectifs et ces résultats font désormais l'objet d'engagements contractuels et de financements.

Nous voyons mal comment échapper à ce qui risque de devenir une obligation de résultats.

Cette situation est vraiment nouvelle pour nous car nous avons développé depuis bien longtemps une culture du résultat.

Nous nous astreignons tous les ans à bien identifier tous les jeunes qui ont pu accéder à un contrat de travail, à une formation professionnelle ou à toute autre mesure d'insertion professionnelle.

Les résultats 2006 ne sont pas défavorables. Nous dénombrons, par exemple, **250 contrats d'apprentissage en 2006 en augmentation de 20 % en un an, c'est aussi, 1396 contrats de travail en 2006 en augmentation de 8 % en un an.**

Cet outil de mesure existe depuis plus de 15 ans à Besançon. Il est bien sûr le reflet de notre travail et des résultats obtenus mais il est surtout le reflet de la situation des jeunes de la Mission Locale au regard notamment de l'emploi.

Nous pouvons, bien sûr, infléchir par notre action la situation des jeunes, mieux les conseiller, les orienter, les accompagner vers l'emploi, mais faut-il le rappeler, ce n'est pas la Mission Locale qui crée l'emploi !

En résumé, à l'exception des CIVIS, nous sommes plutôt satisfaits des résultats obtenus en 2006 y compris sur le champ de l'accès à l'emploi.

Le parcours d'un jeune sans qualification dure en moyenne au moins 3 ans et demi. Il est donc déconseillé de le mettre en CIVIS au début de son parcours d'insertion.

Je voulais approfondir avec vous cette évolution de fonctionnement et de gestion car elle est souvent difficile à comprendre de l'extérieur et elle a une portée que nous n'avions pas mesurée à ce jour.

Vous l'avez compris, nous attendons **l'arrivée prochaine de convention pluriannuelle d'objectifs qui feront l'objet de dialogue de gestion avec la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. C'est désormais dans ce cadre là que sera mesurée notre efficacité.**

Je me suis étendu sur ce point important voire déterminant mais pour ne pas vous accaparer encore trop longtemps, je me contenterai maintenant de citer plusieurs actions ou événements marquants de cette année 2006.

Je me réjouis de la **signature d'une convention de partenariat et de valorisation du CYBERESPACE avec l'ASSEDIC et l'ANPE.**

LE CYBERESPACE est unanimement reconnu. Sa pertinence n'est plus à démontrer. Il suffit de rester quelques dizaines de minutes au CYBERESPACE pour constater que contrairement aux clichés ces jeunes ne sont pas agités mais ils sont concentrés sur leurs recherches. Ils ne sont pas dissipés mais disciplinés. Ils ne se laissent pas aller mais ils veulent travailler... autant d'encouragements à aller encore plus loin et à élargir le partenariat.

Merci à M. VERMOT, à M. BAUD et Mme GIE de l'ASSEDIC ainsi qu'à M. PARIS de l'ANPE pour cette collaboration autour du CYBERESPACE.

Encore une fois, merci à l'ANPE pour la **mise à disposition à temps plein d'un agent de l'ANPE à la Mission Locale Espace Jeunes**. Nous pourrions encore mieux développer notre partenariat sur le champ de l'accès à l'emploi.

Des axes de travail ont tout particulièrement été initiés ou développés en 2006.

Je pense en particulier aux **forums emploi qui s'appellent désormais rencontres** emploi sur les quartiers sensibles de Besançon dont l'équipe vous parlera tout à l'heure.

Je pense aussi à notre implication de plus en plus forte dans la **lutte contre la discrimination** en n'oubliant pas tous les **parrains et marraines** que je salue tout particulièrement et puis, il y a les actions soutenues par la **Fondation Dexia** autour de la citoyenneté en 2006 et autour de la découverte du patrimoine Vauban en 2007. Merci à Madame AUBIN VAILLANT, Directrice régionale.

Je n'oublie pas la **journée de l'apprentissage avec 600 jeunes au Grand Kursaal de Besançon le 16 mai dernier** ainsi que tout le travail réalisé sur les quartiers par les 6 correspondants emploi formation et aussi par les 4 référents CIVIS qui travaillent désormais sur les quartiers.

Je n'oublie pas, bien sûr, le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (**PAEJ**) que je me permets de complimenter devant vous.

N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous souhaitez formuler et à intervenir au cours de la seconde partie de cette assemblée générale.

Nous allons, en effet, essayer d'être bref dans le déroulement de l'Assemblée Statutaire. Comme tous les 2 ans, vous allez voter pour la composition du Conseil d'Administration et ensuite une présentation des outils d'accompagnement vers l'emploi vous sera faite et un échange aura lieu.

Je veux, en dernier lieu, remercier Mesdames et Messieurs les administrateurs de la Mission Locale Espace Jeunes. Je sais leur attachement à notre structure et un remerciement spécial à notre équipe de permanents qui effectuent un travail remarquable au profit des jeunes, c'est, je le rappelle tous les ans au delà de toutes les contingences et difficultés l'objectif que nous devons poursuivre tous ensemble.

Je remercie aussi tous nos financeurs : l'Etat, le Conseil Régional, la Ville de Besançon, le Conseil Général du Doubs, l'ANPE, le PLIE, pour leurs contributions mais aussi et surtout pour la confiance qu'ils nous ont toujours accordée.

Vincent FUSTER
Président de la Mission Locale
Espace Jeunes